



France-ADOT 93

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains

7 rue Claude Debussy
93150 Le Blanc Mesnil

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 30 juin à 20h00

Tenue dans les locaux de l'association

7 rue Claude Debussy
93150 LE BLANC MESNIL

Présents ou Marie-Hélène LANGLOIS

Représentés : Christiane BOULEAU

Pierre PETITGAS

Excusés : Sandrine GARDE

Emmanuelle SCHMIDT

Secrétaire de séance : Marie-Hélène LANGLOIS

Ordre du jour

1. Allocution du Président
2. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2009 et vote
3. Lecture du projet d'activité pour l'exercice 2010 et vote
4. Lecture du rapport financier et Approbation des comptes de 2009
5. Vote de la proposition de dissolution de l'association
6. Décisions diverses

1. Allocution du Président :

Le label grande cause nationale pour l'année 2009 attribué par le Premier Ministre François FILLON n'a eu aucun effet bénéfique au regard des résultats de l'année publiés par l'Agence de la biomédecine. En effet, la liste des malades en attente de greffe augmentent toujours, les refus familiaux au prélèvement ont augmenté de 29% à 32% et moins de greffes ont pu être réalisées.

Le projet de révision des lois de bioéthique prend du retard. Il est probable que l'on ne verra pas de projet avant le début de l'année 2011.

L'obstination à refuser d'enregistrer l'engagement de tous les porteurs de carte de donneur (12% de la population) entraîne la perte annuelle d'un minimum de 500 à 1000 greffons, conséquence des refus familiaux pour des défunts donneurs potentiels et porteurs de carte de donneur. Les chiffres de l'agence de la biomédecine parlent d'eux-mêmes.

France ADOT 93, au sein du Collectif Don d'Organes, a mené en 2009 une action d'information amplifiée sur son site Internet www.collectifdondorganes.org pour tenter d'obtenir une reconnaissance légale du consentement explicite par la mise en place d'un registre national du don d'organes.

Sur le plan financier, la cotisation nationale annuelle de 750€ due à la fédération France ADOT est excessivement lourde pour le fonctionnement d'une association départementale. Les 3 derniers exercices ont démontré qu'il faut consacrer plus d'énergie à rechercher des fonds qu'à effectuer le travail d'information et de communication sur le don d'organes et de tissus. D'autant qu'il faut en plus assurer les frais d'expédition des cartes de donneurs attribuées gratuitement. Les adhésions sont en diminution malgré des relances, ce qui ne permet pas d'envisager une poursuite de l'activité dans ces conditions.

Enfin, depuis 2 années consécutives, la fédération nationale France ADOT a commis des campagnes de communication inacceptables ayant pour thème jacasseries et tatouages. Ces communications, contraires à l'éthique respectueuse de la promotion du don d'organes, comportant des images choquantes, incitant à la discrimination sociale, vigoureusement contestées maintes fois par de nombreuses ADOT départementales, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier et lors de l'assemblée générale de la fédération, ont été publiées dans le plus grand mépris des nombreux bénévoles agissant sur le terrain. Ces images dégradantes et contre productives seront encore visibles pendant de nombreuses années sur des serveurs Internet et terniront encore longtemps l'identité de France ADOT. Au sein de France Adot 93, des bénévoles ne souhaitent plus associer leur nom avec de telles pratiques.

L'année 2009, malgré de nombreux contacts pris, n'a pas permis à France ADOT 93 d'accueillir d'autres bénévoles. Pour des raisons personnelles et familiales (maternité, nouvel emploi, déménagement), les bénévoles les plus actifs de l'équipe sont devenus indisponibles pour une durée indéterminée. De ce fait, l'équipe se

retrouve exsangue. Les quelques bénévoles encore disponibles ont manifesté préférer continuer leur action au sein du Collectif Don d'Organes.

Force est de constater que dans ces conditions il est impossible de répondre au projet d'activité qui avait été envisagé pour l'année 2010.

2. Lecture du Rapport d'activité de l'exercice 2009

Le rapport d'activité, annexé au présent compte rendu est lu devant l'assemblée.

Après passage au vote, le rapport d'activité est adopté par l'assemblée.

3. Lecture du Projet prévisionnel d'activité pour l'exercice 2010

Le projet prévisionnel d'activité, annexé au présent compte rendu est lu devant l'assemblée.

Après passage au vote, le projet d'activité est adopté par l'assemblée.

4. Lecture du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice :

Le président commente le bilan financier arrêté au 31 décembre 2009, qui présente un solde créditeur global de 4.062,55€.

Après lecture du rapport financier annexé au présent compte rendu et passage au vote, celui-ci est adopté par l'assemblée.

Dans sa présentation, le bilan financier de l'exercice 2009 est approuvé et certifié conforme en séance.

Le quitus est donné à Christiane BOULEAU pour sa gestion de la trésorerie.

5. Proposition de dissolution pour l'année 2010

Le président précise que le premier semestre comporte peu d'opérations comptables et donne lecture de la proposition de dissolution pour l'année 2010.

Si le principe de la dissolution est accepté, un arrêté comptable sera établi après enregistrement des frais éventuels des formalités administratives liées à cette dissolution.

Après échanges avec les adhérents présents, l'assemblée décide la dissolution de l'association.

6. Décisions diverses

Aucune question particulière n'est avancée.

Fin de la réunion à 21h00, l'ordre du jour a été entièrement traité.

Bon pour validation, pour servir et valoir ce que de droit.

P/O Le Conseil d'Administration de France-Adot 93

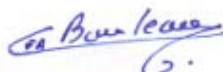
La Secrétaire

Marie-Hélène LANGLOIS

Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Langlois' with a stylized flourish and the initials 'MH' at the end.

La Trésorière

Christiane BOULEAU

Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christiane Bouleau' with a stylized flourish and the initials 'CB' at the end.

Le Président

Pierre PETITGAS

Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Petitgas' with a stylized flourish and the initials 'PA' at the end.